

RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Concilier vie en collectivité et personnalisation de l'accueil et de l'accompagnement

JANVIER 2012

Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles sont des repères, des orientations et des pistes pour l'action.

Elles ont pour but de permettre aux professionnels de faire évoluer leurs pratiques pour améliorer la qualité des prestations rendues aux usagers et de mettre en œuvre la démarche d'évaluation.

Elles ne sont ni des dispositions réglementaires, ni un recueil des pratiques les plus innovantes, et ne sont pas en tant que telles un référentiel d'évaluation pour le secteur social et médico-social.

Elles ont valeur de proposition et ne constituent pas une liste exhaustive d'exigences. Elles sont un outil de dialogue et de responsabilité et sont destinées à une mise en œuvre adaptée selon les publics accueillis et les missions des structures.

Leur appropriation renvoie à un travail nécessaire au regard des réalités de chacun des établissements et services. Les éléments ci-joints constituent des pistes pour ce travail.

L'appropriation de cette recommandation peut s'appuyer sur le questionnement suivant :

- 1 La dimension collective de l'accueil est-elle prise en compte dans le projet d'établissement et dans les projets personnalisés ?**
- 2 Y a-t-il un angle d'approche dominant au sein de l'établissement (personnalisation ou vie en collectivité) ?**
- 3 Quels sont les points forts de l'établissement et ceux à améliorer au regard :**
 - du respect de l'intimité et de la vie privée ;
 - de l'utilisation du cadre collectif au service du projet personnalisé et pour développer l'autonomie ;
 - de l'accueil au sein de la collectivité ;
 - de l'organisation des espaces ;
 - de l'organisation du quotidien collectif ;
 - de l'élaboration du cadre de la vie collective.
- 4 Quelles sont les priorités qui se dégagent pour chacun des axes précédents ?**

Afin de garantir les complémentarités et les interactions entre les registres de travail induits par la recommandation, il est pertinent que des priorités se réfèrent à chacun de ces axes.